

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Band: - (1914)
Heft: 148

Rubrik: Communications du Comité central

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lung der schweizerischen Landesausstellung einzuverleiben. Es war ein Missgriff, ihren Besuch nicht von einer besonderen Eintrittsgebühr abhängig zu machen. Denn 99 % der Besucher der Kunstausstellung sind Leute, die ihrer Lebtag noch nie eine Kunstausstellung besuchten, welchen jegliche Vorbedingung zum Besuche einer solchen Ausstellung von vorneherein abgeht. Es sind Leute, welche von künstlerischem Schaffen auch nicht die leiseste Ahnung haben und die nun erschreckt und verwirrt vor Sachen stehen, die ihnen zu wild und fremd vorkommen und die für uns und für den Gebildeten, der namentlich auch im Auslande moderne Kunstausstellungen sieht, recht zahm und brav scheinen. Diese Leute nun beziehen die Kunstausstellung auf sich, für die sie ebensowenig gemeint sein konnte, wie etwa die Schanstellung der schweizerischen Heidenmission und in ihrem Fache erfahrene Lustmörder.

Der Dritte und letzte Grund, warum die Ausstellung unserer Künstler solcher Befehdung teilhaftig wurde ist, — das muss auch einmal offen gesagt werden, — die absolute Unfähigkeit der darüber salbadernden Beibruchreporter. Ich widerstehe nur schwer der Versuchung, aus der Fülle der Presstimmen, die vor mir liegen, ein paar saftige Proben hanebüchenen Unverständes, dummdreister, giftgeschwollener Bosheit, von jeglicher Kultur und jedem menschlichen Anstandsgefühle verlassener Unzulänglichkeit nachzudrucken. Man könnte wahrhaftig meinen, dass mehr denn zwei Drittel unserer « Rezensenten » ihre, ich will mal sagen « journalistische » Bildung im Verkehre mit gehörnten Vierfüßern festigten.

Aus ihren Erzeugnissen spricht eine so brutale Verachtung und Missachtung des ehrlichen Schaffens anderer, eine solche Gefühlsrohheit und ein so chimborassomässiger Unverstand, dass man sich füglich darüber verwundern darf, wie diese Leute dazu kommen, einen so wichtigen und edlen Beruf, wie der der Journalistik für abgehärtetessein könnte, auszuüben und zu entwürdigen.

Ich betrachte es nicht als den kleinsten Erfolg unserer XII. nationalen Kunstausstellung, dass sie den Anlass dazu bot, alle diese Erscheinungen an's offene Tageslicht zu locken. Denn von nun an wird auch der naivste Künstler wissen, wie und von wem er beurteilt und gewertet wird, und das ist ganz gesund, denn es wird ihn darin bestärken, unbeirrt von dem Geschrei und den Angriffen so kläglicher Feinde seine Wege zu gehen und der Kunst allein zu dienen, nach bestem Wissen und Gewissen.

Und darum kann meine Schlussbetrachtung über die Kunstausstellung versöhnend ausklingen. Die Künstler haben gegeben was sie hatten, sie haben ehrlich ausgestellt und sind geschmäht worden. Allein, die Schmähungen sind verweht, die Werke aber bleiben und in einer nicht allzufernen Zeit werden sie allein zeugen von dem, was der schweizerischen Kultur gegenwärtig zur Ehre gereicht, nämlich von mutigem, unverdrossenem Schaffen, vom Willen zur Kunst und von der Opferfreudigkeit der Künstler ihr zu dienen. Das ist Gewinn! Darum lasst uns ob des Gewinnes die kleinen unangenehmen Nebenerscheinungen leichten Herzens verges-

sen und schaffen wir weiter wie bisher, furchtlos, ehrlich und treu!



Turnus-Ausstellung 1915.

Der Schweizerische Kunstverein veranstaltet auf 1915 seine Turnus Ausstellung, die am 7^{ten} März in Zürich eröffnet wird; sie soll dann weiter Basel, Schaffhausen, Biel und Chur besuchen. Anmeldungen werden bis am 10. Februar angenommen, die Kunstwerke müssen bis zum 18^{ten} in Zürich einlangen. Die Jury versammelt sich am 2^{ten} März.



Communications du Comité Central.



A MM. les Membres passifs

Notre Société doit une bonne part de sa prospérité à nos membres passifs et nous leur en sommes reconnaissants. Ils sont pour nous un appoint important à divers titres. Sans parler de l'appui financier que nous serions ingrats de méconnaître, l'appui moral qu'ils nous donnent nous est précieux. N'avons-nous pas vu leur nombre augmenter ces dernières années d'une façon réjouissante, malgré les attaques nombreuses auxquelles notre Société était en butte? Ce fait nous montrait clairement à quel point ces attaques étaient artificielles et sans portée pour les vrais amateurs d'art.

Notre Société pouvait se réjouir de ce développement rapide et constant depuis plusieurs années et la confiance que nous avions dans l'avenir nous permit de penser à l'organisation et à la collaboration d'œuvres utiles non seulement à nos sociétaires, mais à tous les artistes suisses. C'est ainsi que la **Caisse de secours pour artistes suisses** a pu être reprise et créée cette année même. Le sacrifice était gros de notre part, mais il fut accordé joyeusement dans le but d'aider financièrement des camarades qui se trouvent momentanément dans une situation gênée. Hélas! le métier n'est pas rose pour chacun! Nous n'avons pas besoin de dire ici ce que la carrière d'artiste présente d'aléatoire dans un grand nombre de cas et combien souvent l'artiste est peu commerçant, tout à ses rêves et à ses chimères.... Ce sacrifice, la Société pouvait le faire d'autant mieux que nous pouvions compter sur l'appui de nos membres passifs qui, eux aussi, devaient voir avec sympathie se fonder cette œuvre de bonne camaraderie. Mais nous ne pensions pas que cette Caisse de secours allait se créer d'une façon aussi providentielle! En effet, après deux mois à peine, la guerre européenne éclatait en paralysant plus que tout autre le métier d'artiste. D'un coup, que d'espoirs détruits, que de sources taries! La direction de la Caisse de secours dut s'en apercevoir bien vite. Hélas! les ressources étaient bien faibles en pro-

portion des besoins ; cependant, si peu que ce soit, elle a pu aider et soulager dans plus d'un cas.

Ce qui est fait est bien. Il s'agit maintenant de continuer ; nous voudrions, sinon faire plus, du moins pouvoir faire autant que par le passé. C'est dans ce but que nous nous adressons à vous, MM. les membres passifs. Nous venons vous prier instamment de nous conserver votre appui dans les mauvais jours, comme vous nous l'aviez donné dans les bons. Nous savons que pour beaucoup ce sera un sacrifice, mais par le temps qui court, on n'y regarde pas à un sacrifice de plus!... Qu'il vous suffise de savoir que c'est pour une bonne cause, le Comité central s'en porte garant et la Société dans son ensemble vous en sera reconnaissante.

Pour le Comité Central :

LE PRÉSIDENT.

A nos lecteurs.

La dernière fois nous annonçons un numéro *Août-Septembre* de l'*Art suisse* illustré et consacré au Salon fédéral de Berne. La rédaction avait effectivement rassemblé tous les documents ; les artistes avaient répondu gracieusement à l'appel qui leur était fait, plusieurs nous avaient même envoyé des photographies de leurs œuvres, la direction de l'Exposition nationale nous avait accordé des facilités et le photographe allait se mettre au travail pour compléter les clichés manquants... Mais les événements tragiques auxquels nous assistons depuis le mois d'août vinrent changer nos projets et mettre à néant les préparatifs que nous avions faits. Les préoccupations, toutes à la guerre, ne laissèrent plus de place aux choses d'art, la preuve en fut la disparition totale des discussions au sujet du Salon qui sévissaient encore en juillet !

Fallait-il passer outre et publier tout de même ce numéro, non pas pour l'intérêt immédiat qu'il n'aurait certainement plus suscité, mais à titre de document pour l'avenir ? Malheureusement, la situation était changée. Cette édition aurait, en temps ordinaire, demandé de la part de la Caisse centrale un certain sacrifice, qui était dans des limites que nous pouvions nous accorder ; il n'en était plus de même depuis la guerre, principalement parce que nous ne pouvions plus compter sur la réclame de la couverture. Et puis, il fallait considérer l'avenir de nos finances centrales, avenir plein d'incertitudes et grevé de lourdes charges.

Ce sont les raisons pour lesquelles le Comité central a penché pour une sage économie. Il a tenu cependant à rendre hommage à l'œuvre de feu Rodo de Niederrhäusern en donnant la planche hors-texte qui accompagne ce numéro. Nous espérons que nos lecteurs se rendront à ces raisons et ne nous en voudront pas de n'avoir pu tenir notre promesse.

LA RÉDACTION.



Manifestations de Sections.

Vu les circonstances actuelles, nos lecteurs liront certainement avec intérêt la lettre suivante, que le professeur Rœlli, de Zurich, vient de m'adresser.

S. RIGHINI.

Zurich, 2 décembre 1914.

Monsieur S. Righini,

Vous m'avez soumis la question de savoir si les sections de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses sont autorisées à manifester publiquement *en leur qualité de section de la Société*.

Selon moi, la question est à résoudre négativement.

Tout d'abord, je rappelle l'article 23, 1^{er} alinéa des statuts de la Société.

En plus, des manifestations particulières de sections ne concordent pas avec le but général de votre Société (Art. 1 des statuts).

Toute manifestation d'une section engage forcément la Société elle-même.

Une manifestation ne peut sortir que de la Société elle-même, autrement votre Société court le risque d'être ébranlée, soit à l'intérieur, soit vis-à-vis du public.

Recevez l'assurance de ma parfaite considération

Prof. H. RÖLLI.

Bourses fédérales.

Les artistes suisses qui désirent obtenir une bourse d'études pour 1915 doivent s'inscrire jusqu'au 31 mars auprès du Département fédéral de l'Intérieur. Les formulaires nécessaires et les conditions de ces bourses leur seront donnés. Les échantillons des œuvres des postulants seront reçus à partir du 1^{er} février jusqu'au 15 février au plus tard à la chancellerie du dit Département.

Considérations actuelles sur la dernière Exposition des Beaux-Arts

par L. FLORENTIN.

Novembre 1914.

Ceci devait paraître au mois d'août. Les faits qui obligèrent la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses à retarder l'édition d'un numéro spécial de l'*Art suisse* n'ont pas besoin d'être évoqués. Depuis bientôt quatre mois nous vivons dans un état extrême, et voici que, déjà, il devient comme une seconde nature, comme une nouvelle nature, plutôt, si bien que ce dernier printemps paraît si loin de nous, si hors de notre